

L'ÉCHO

DE BAUDINARD-SUR-VERDON

janvier 2009

BAUDINARD-SUR-VERDON

Les hôtesses de l'office de tourisme

vous accueillent avec le sourire,





en images…





et vous souhaitent

une bonne lecture de ce numéro !





La municipalité vous présente ses meilleurs vœux

pour 2009 !







L'ÉCHO de Baudinard-sur-Verdon. Magazine municipal d'information – Hôtel de ville, Grand'Rue, 83630 Baudinard-sur-Verdon. Tél. 04 94 70 18 61 – Fax. 04 94 70 19 24 - Site internet : www.baudinard.fr - Courriel : secretariat-mairie@baudinard.fr
Directeur de la publication : Georges Pons - Crédits photos : municipalité - Rédaction : municipalité - Tirage : 100 exemplaires.
Edition - Impression : mairie de Baudinard-sur-Verdon – Distribué gratuitement et disponible au secrétariat de la mairie.

ÉDITORIAL

2008 est déjà derrière nous. Comme les années précédentes, le monde a eu son lot de désordres. D'origine naturelle comme les cyclones, d'origine humaine comme les guerres et les exactions. Comme toujours, les malheurs frappent surtout les plus démunis. J'ai une pensée émue pour les familles endeuillées et celles touchées par les maladies. J'ai une pensée particulière pour notre conseillère Cathy et pour notre nouveau titulaire Vincent.

A Baudinard-sur-Verdon, 2008 a été marquée par les élections municipales. Le nouveau Conseil municipal est « à la barre » pour les cinq prochaines années. Ce numéro vous présente vos élus.

Pour le village, 2008 a été une année de transition. Peu de grands projets structurants ont été réalisés ; les élus ont eu à cœur de réfléchir sereinement pour un embellissement harmonieux de notre beau lieu de vie.

Mais réflexion ne signifie pas inaction. Les travaux réalisés en 2008 améliorent toujours plus l'attrait de notre village. Ce numéro vous présente les principales réalisations : lampadaires à l'entrée Est, revêtement des chemins de la Colle et des Croix-du-Bas, fontaine au jeu de boules, robinet d'eau sur l'aire de sports Fabien Rouvier, défibrillateur, etc.

Des travaux plus importants ont aussi été réalisés en 2008 : la chapelle Saint-Jean a été inaugurée, l'esplanade contiguë a été complantée, de nouvelles lignes téléphoniques ont été enfouies, le bistrot de pays est en cours d'agrandissement. Ce numéro récapitule ce qui a été mené à bien.

2008 a vu également aboutir des projets « sur papier ». Les permis de construire de la déchetterie et des garages communaux ont été accordés. Des permis de construire pour de nouveaux habitants ont été délivrés. Je souhaite la bienvenue aux néo-Baudinardais.

En ce début d'année 2009, quelques projets annoncés durant la campagne électorale devraient être réalisés au plus tôt : construction de la déchetterie, agrandissement du cimetière, étude d'une salle des fêtes, fouilles archéologiques préventives autour du donjon du château.

Tous les travaux effectués ou commandités par la municipalité représentent un investissement durable de qualité pour le village. Nous veillons toujours, comme nous nous y sommes engagés, à prévoir des aménagements respectueux de notre patrimoine local. Nous sommes attachés à la mise en œuvre de projets pérennes. Nous essayons d'attirer des entreprises et des structures porteuses d'emplois. Mais dans un si petit village, à l'écart des nœuds de communication, ces projets se heurtent souvent à l'éloignement des centres de décision. Ainsi, un projet d'une maison de convalescence n'a pas pu aboutir faute d'emprise suffisante, un projet de capteurs solaires n'a pas pu voir le jour faute d'accord raisonnable, la mise en œuvre de la fibre optique est retardée… Mais nous sommes décidés à chercher encore des projets porteurs d'emplois pour les habitants. Et tout ceci, sans aucune augmentation des impôts communaux (certains ont même baissé en 2008). Comment est-ce possible ? Parce que le Conseil et moi-même sommes attentifs à l'aspect financier des réalisations. Parce que les finances publiques sont gérées avec bon sens et avec une rigueur toute particulière.

Tous les efforts cités ci-avant ont été récompensés par l'attribution d'une fleur par le comité régional des villages fleuris. Ceci est une reconnaissance de plus. Espérons plus tard une récompense nationale. Je remercie particulièrement les acteurs de cette valorisation. Je note avec plaisir le travail de fourmi de nos employés municipaux à qui je rends un hommage appuyé ici.

Mais la municipalité, y compris les employés municipaux, ne sont pas les seuls à travailler d'arrache-pied toute l'année. Nous avons la chance de réunir, dans un si petit village, nombre de femmes et d'hommes qui s'investissent bénévolement. Ils nous offrent des distractions de qualité qui réjouissent nos cœurs. Ils nous permettent de pratiquer des activités sportives qui nous détendent régulièrement. Ils nous permettent de réguler les gros gibiers de notre contrée. Ils sauvegardent nos forêts par des rondes régulières. Ce numéro leur rend hommage, le plus souvent en images.

Toutes ces associations nous permettent surtout de nouer des liens de fraternité et de resserrer des liens d'amitié entre les habitants. Je remercie tous ces bénévoles pour leur dévouement et les adhérents qui participent aux activités sans arrière pensée.

Ce numéro de la revue municipale est le premier à paraître sur le site internet communal. Je vous invite à faire connaître notre jeune site autour de vous et même de par le monde. Notre village a tout à y gagner. De nombreux touristes viendront le visiter. Ils feront travailler nos professionnels dont certains devraient avoir leur encart publicitaire à « la une » de notre site. Ils découvriront que Baudinard-sur-Verdon est un village du Haut-Var attachant et accueillant.

Le Conseil municipal et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux et vous souhaitons une excellente nouvelle année. Que 2009 vous apporte ce que vous pouvez espérer.

Soyez enchantés d'être Baudinardais !

Vive Baudinard-sur-Verdon !

Georges PONS, Maire.


Photo : André Donatien


Photo : Adrien Duclaux

Connaissez-vous vos élus ?

Georges PONS, Maire de la commune

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Georges PONS (GP). Je suis né à Aiguines, dans l'actuel camp de Canjuers. Mes parents sont venus habiter à Baudinard en 1947. Depuis cette date, je n'ai jamais quitté le village. Après ma scolarité à l'école du village où nous étions heureux (il faut bien l'avouer), j'ai été agriculteur comme mes parents. Depuis quelques années, je suis devenu artisan de travaux publics. Au début, nous habitions au Parronnier. Ensuite, les circonstances familiales et économiques m'ont permis d'habiter à Grémond, que je n'ai plus quitté.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

GP. Je n'ai pas choisi la politique locale : c'est elle qui m'a happé alors que j'entamais ma trente-quatrième année. Avec des amis d'enfance, nous étions attristés de voir le village sombrer peu à peu dans la désolation. Les anciens doivent se souvenir des ruines qui dénotaient un abandon total et qui faisait mal au cœur : les chemins n'avaient pas été goudronnés depuis plus de vingt ans, il n'y avait aucune toilette publique, aucun argent en caisse. Nous étions révoltés de voir ce lieu où nous avions passé toute notre jeunesse insouciante abandonné par les Baudinardais, nécessité économique oblige. Les circonstances nous ont alors poussé à agir, non pas par envie personnelle, mais par « vocation » en ce qui me concerne. A l'époque, quand nous avons été élus pour la première fois, comme il n'y avait aucun argent disponible en caisse, il a fallu emprunter et commencer à demander des subventions pour construire la station d'épuration et les toilettes publiques. Et la vie locale est devenue alors ma seconde épouse : il ne se passe pas un jour depuis trente ans sans que je ne me sente pas concerné par la vie du village. Ceci sans aucune curiosité malsaine. Plutôt par le besoin impérieux de rendre service aux habitants, à tous les habitants, même à ceux qui se croiraient, à tort, ignorés. Y compris à ceux qui n'ont pas toujours été courtois avec moi. La vie publique est ainsi faite que se créent des animosités et des jalousies, souvent inutiles et malvenues, quand il s'agit d'apporter du bonheur à autrui à travers des actions municipales. Ainsi sont les humains…

EDB. *Après cinq mandats de pratique communale, que ressentez-vous ?*

GP. Toujours la même envie d'embellir le village. Toujours le besoin maladif de rendre service aux autres. Toujours la nécessité de construire des projets ambitieux, mais raisonnables compte tenu de notre taille. Toujours la même hargne à faire aboutir des idées novatrices. Toujours partant pour combattre les inégalités. Toujours à la recherche d'un idéal parfait qui, j'en suis conscient, n'existe pas encore.

En fait, après trente années de ma vie à servir la collectivité, je ne vois pas le temps passer ; je suis toujours pressé que les affaires soient résolues aussitôt envisagées. Pour en voir d'autres se réaliser à leur tour.

Il y a tant d'actions à entreprendre : l'intercommunalité, les énergies renouvelables, la fibre optique, la ruralité à faire émerger pour redonner vie au village, l'attrait touristique à renouveler pour attirer de plus en plus d'habitants et de touristes. Ainsi va la vie avec son lot de nouveautés sans cesse renouvelées.

En trente ans de mandat, j'ai rencontré beaucoup de monde. J'ai vu passer de nombreux conseillers dont beaucoup sont restés mes amis « de combat », d'autres mes amis de toujours. Je suis conscient que tous ont bien travaillé, chacun à leur place et en fonction des circonstances du moment, pour le bien du village. J'ajoute que la pression fiscale de notre commune est très faible grâce à une gestion rigoureuse des dépenses. Les contribuables qui payent des impôts s'en aperçoivent régulièrement depuis des années. Et c'est tant mieux ! L'équipe municipale actuelle est dans le même état d'esprit. Elle est sérieuse, passionnée, attentive, ambitieuse pour le village, tout en étant raisonnée. Les Baudinardais verront le village de plus en plus attrayant au bénéfice de tous, j'en suis persuadé.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

GP. Quand elles sont raisonnables et axées sur la valorisation du bien-être de chacun, les ambitions d'un Maire sont toujours légitimes. Dans une petite commune rurale comme Baudinard, il faut avoir des ambitions. Mais il faut surtout les présenter de manière pragmatique. Il faut les faire aboutir avec opiniâtreté et résolution. Ce n'est pas toujours facile. Et il ne faut jamais s'en servir à des fins personnelles.

Telle est mon ambition qui rejoint en cela ce qui est écrit plus haut : que Baudinard soit encore plus beau. Que chaque Baudinardais puisse dire : quel temps ai-je perdu de ne pas avoir connu ce village bien avant. Que chaque habitant réalise enfin le bonheur de vivre en paix dans un tel hâvre … de paix, justement.

Connaissez-vous vos élus ?



André DONATIEN, Adjoint au Maire.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

André DONATIEN (AD). Je suis originaire d'un petit village agricole du Sud-Ouest. Enfant de la DDASS, j'ai été élevé par une famille modeste où l'amour du prochain m'a été inculqué.
Après des études en pharmacie, j'ai effectué une carrière militaire dans l'armée de terre où j'ai gravi tous les grades jusqu'à celui de Capitaine. Je suis à la retraite depuis 2004, année où je suis venu habiter à Baudinard, par pur hasard.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

AD. Dans ma vie active, j'ai toujours été, en théorie, à la disposition du pays. Ayant été muté une douzaine de fois en 40 ans, j'ai été obligé de m'adapter à tous les caractères rencontrés.
A la retraite, j'ai pensé qu'un temps pouvait être consacré à servir les administrés d'une petite commune comme la nôtre. L'aura naturelle de Monsieur le Maire et la gestion convaincante de la mairie ne m'ont pas fait hésiter.
De plus, un mandat électoral fait découvrir la gestion d'une commune et je découvre tous les jours de nouvelles manières d'apprécier le travail d'un élu. Même si parfois les projets n'avancent pas assez rapidement.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

AD. Je constate que pour une petite commune rurale, la vie associative y est bien vivante. Je m'aperçois que les gens y sont comme partout. C'est-à-dire souvent remplis de contradictions, qu'elles soient individuelles ou collectives. La démocratie y est réelle car nombre de sujets y sont commentés, parfois avec un peu trop de véhémence à mon goût. Mais la faconde provençale y est sûrement pour beaucoup. Dans une petite communauté comme la nôtre où chacun peut connaître les sentiments de ses voisins sans trop de curiosité, je pense qu'un peu de réserve serait la bienvenue.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

AD. Je n'ai aucune ambition personnelle, seulement le désir de bien faire ce que je suis amené à entreprendre. Je souhaite que le village continue de s'embellir grâce aux efforts de chacun d'entre nous. Je crois que la sérénité étant un gage de sagesse et de réflexion, chaque habitant va continuer à apprécier encore davantage notre village rural qui, bien que pittoresque et typique, ne me semble pas assez connu du grand public et donc des touristes.

Jean HUGUES, Adjoint au Maire.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Jean HUGUES (JH). Les origines de ma famille sont de Baudinard depuis plus de trois cents ans. Ancien mécanicien de l'aéronautique navale, j'ai terminé ma carrière dans la Gendarmerie, avant de me retirer à La-Valette-du-Var, puis dans la maison de mes ancêtres à Baudinard-sur-Verdon.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

JH. La carrière militaire m'interdisait de m'engager dans cette vie. C'est pourquoi j'ai rejoint l'équipe municipale en mars 1989, afin de continuer de faire évoluer notre village dans la modernité. N'oublions pas que jusqu'en 1973, il n'y avait ni eau, ni tout-à-l'égout à Baudinard. Certains n'ont pas connu le seau hygiénique (appelé aussi « tinette » ou « cagadou »), ni le lavage du linge dans le lavoir de la Grand'rue.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

JH. Si l'on écoutait les « quand dira-t'on », nous nous retrouverions comme en 1971 pour la construction du barrage de Sainte-Croix-du-Verdon. Initialement, l'usine EDF devait être construite sur le territoire de Baudinard-sur-Verdon. Mais devant le refus de certains Baudinardais, prétextant que cette construction allait faire fuir les lièvres, l'usine hydro-électrique a donc été construite sur le sol des Alpes-de-Haute-Provence, faisant fuir les capitaux et les retombées financières, certes modestes, vers le village de Sainte-Croix-du-Verdon.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

JH. Mener à bien tout ce que nous avons entrepris. N'oublions pas ce qui a déjà été fait, sans défigurer le village, afin de laisser un patrimoine recherché, concret et durable aux générations futures.
Concernant une salle pour le comité des fêtes, nous en avons un réel besoin. Souvenons-nous d'une certaine soupe au pistou un jour d'orage. Nous n'avons pas pu installer tous les participants dans la maison des associations. Les sardines étaient plus à l'aise dans leur boîte que les convives devant leur assiette...

Connaissez-vous vos élus ?



Henri PERSICHINO, Adjoint au Maire.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Henri PERSICHINO (HP). Je suis né à Toulon, ville où est installée ma famille depuis trois générations. Mes parents étaient des commerçants.
J'ai fait toute ma carrière au sein du CIC Lyonnaise de banque où j'ai exercé diverses responsabilités dans l'équipe de direction régionale. J'ai eu notamment en charge la direction des agences de l'Ouest-Var. Je suis en retraite depuis juin dernier.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

HP. C'est une expérience à laquelle je pensais depuis longtemps. Avec la fin de mon activité professionnelle, cela s'est fait naturellement à partir des éléments suivants :
- Un vécu professionnel qui pouvait être utile à une équipe municipale pour le bien d'une commune comme la nôtre ;
- Le tout pour un village que nous aimons beaucoup avec ma famille.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

HP. Beaucoup de plaisir à travailler avec une équipe municipale volontaire et dynamique. Néanmoins, j'aimerais voir certains de nos projets avancer plus rapidement et les voir franchir des obstacles qui ne sont pas seulement des problèmes administratifs.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

HP. Au niveau de notre village, elles sont simples : rester à l'écoute des Baudinardaises et des Baudinardais, voir notre village s'embellir et le faire développer harmonieusement et à son rythme.

◆―――――――――――◆



Noëlle CONTRUCCI, Conseillère municipale.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Noëlle CONTRUCCI (NC). Issue d'une famille varoise, je suis née à Toulon en 1952. En 2001, je me suis installée à Baudinard et j'ai fait de la maison familiale, ma résidence principale en Centre-Village.
Partie de Nice où j'occupais un poste de secrétaire au sein de la Direction technique du Secrétariat Général pour l'Administration de la Police, j'ai alors obtenu une mutation pour raisons familiales à la sous-préfecture de Draguignan, Direction de la réglementation, où j'assure la gestion, pour l'arrondissement de Draguignan, des dossiers associatifs – loi 1901 et ASL (associations syndicales libres) – des demandes de ventes au déballage et de liquidations de stocks.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

NC. Toute ma vie professionnelle s'est déroulée dans la Fonction Publique et je trouve tout naturel de continuer ma mission auprès des Baudinardais, dans le cercle de ce village provençal qui m'est si cher et où j'ai élu domicile.
Ma grand-mère avait déjà encouragé M. Georges Pons à se présenter aux élections municipales, mes parents ont continué à soutenir ses initiatives et marcher à ses côtés. Adhérer à ses idées novatrices et progressistes est une évidence pour ce qui me concerne. Cette mission que j'ai acceptée avec enthousiasme, consiste davantage à m'investir dans la vie publique de Baudinard, à privilégier la communication et la concertation et contribuer ainsi au bien-être, à la sécurité et à l'épanouissement de mes concitoyens.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

NC. Loin d'être découragée par certaines oppositions, que je me permets de juger « déconstructives », je reste toujours animée par les mêmes intentions et la même force, aidée en cela par une vie associative riche d'actions novatrices et dynamisantes. Le village de Baudinard n'a jamais été aussi animé et dynamique.
Les Baudinardais ne se sont jamais engagés avec autant de passion dans tous les projets qui leur sont soumis et n'ont jamais répondu avec autant d'enthousiasme à toutes les propositions : les programmes ne cessent de s'étoffer.
Quelle meilleure preuve d'efficacité, de succès, que cet engagement public auprès de nos concitoyens.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

NC. Je tiens à souligner que je ne poursuis aucune ambition politique personnelle.
Je ne souhaite qu'entretenir des relations conviviales entre nous, privilégier les échanges culturels et la communication intellectuelle et sociale. Notre village a tout à y gagner : oublions nos rancœurs, nos conflits, nos oppositions, mais travaillons ensemble à la construction d'un village heureux, serein. Renouons nos liens de fraternité, construisons une communauté en pleine évolution.

Connaissez-vous vos élus ?



Christian LOMBARD, Conseiller municipal.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Christian LOMBARD (CL). Né à Marseille d'une famille originaire d'Aups, j'ai acheté un petit cabanon à Baudinard-sur-Verdon il y une douzaine d'années. Depuis plus de quatre ans, je me suis installé à plein temps à Baudinard, d'une part parce que le climat y est excellent, d'autre part parce que le village est attrayant et sympathique.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

CL. Après m'être investi d'abord dans la société de chasse, puis au sein du comité des fêtes, j'ai voulu aller plus loin dans mon investissement pour le village en me présentant sur la liste électorale de Monsieur PONS. Je suis très content d'avoir été élu pour pouvoir consacrer mon temps libre à servir toutes les Baudinardaises et tous les Baudinardais.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

CL. Je suis fier d'être au sein d'un groupe pour qui la vie de la commune et de ses administrés est une priorité. Je m'aperçois que l'administration communale est complexe et qu'il faut quand même une certaine expérience pour en faire le tour. Ce n'est pas évident de prendre ces responsabilités. Heureusement que notre Maire a beaucoup de connaissances dans ce domaine, ce qui facilite les choses pour des nouveaux comme moi.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

CL. En tant qu'élu, je n'ai pas d'ambition personnelle. J'ai uniquement l'envie de continuer à agir pour le village afin que nous puissions l'améliorer encore plus. Je serai enchanté que tous les habitants soient heureux dans ce lieu où nous vivons et où nous nous connaissons pratiquement tous.



Alain LOUAULT, Conseiller municipal.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Alain LOUAULT (AL). Je suis né dans le département de la Nièvre où j'ai grandi. Je suis venu habiter avec mes parents dans le midi à l'âge de quatorze ans. J'ai appris le métier de menuisier et je me suis installé à mon compte comme artisan en 1980. J'ai découvert Baudinard-sur-Verdon en 1975, invité par Monsieur Bertrand. Depuis lors, j'y réside et je m'y sens comme chez moi.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

AL. Pour moi, il ne s'agit pas de politique. Dans un petit village comme ici, mon engagement me permet de participer activement à l'aménagement de la commune. Je préfère critiquer ce que je suis amené à décider plutôt que de dénigrer ce que d'autres font ou pourraient faire.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

AL. J'ai appris le fonctionnement d'une commune. Je participe à la gérance des affaires. J'apprécie le travail du Conseil municipal. Je suis content de faire partie d'une bonne équipe solidaire.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

AL. Je souhaite être utile dans mes appréciations. Quand des choix doivent être faits, je fais valoir mon point de vue. Quand des questions sont posées, je suis enchanté de participer aux prises de décisions qui font avancer les affaires de la commune.

Connaissez-vous vos élus ?



André MOGNIER, Conseiller municipal.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

André MOGNIER (AM). Je suis né le 17 novembre 1943 à Marseille, fils d'Aimé et de Claire MOGNIER.
Mon père, natif de Baudinard, nous a transmis dès notre plus jeune âge, à mes sœurs et à mon frère, des valeurs familiales qui m'ont permis de si bien grandir. C'est ici que je me suis construit.
Plus tard, je me suis engagé dans une vie professionnelle prenante mais passionnante. Elle m'a obligé à faire des choix et, peut-être même, à m'éloigner de mes racines et de mon enfance.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

AM. Aujourd'hui, je me suis réalisé et je suis donc totalement libre pour m'investir dans de nouveaux projets et de nouvelles ambitions.
Pour cela, j'ai choisi mon village.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

AM. M'intégrer dans la vie politique locale, m'a permis d'échanger des points de vue, des idées, et surtout de rencontrer de nouvelles personnes qui, comme moi, sont profondément attachées à la commune.
Après plusieurs mois de participation active au sein du Conseil municipal, je suis heureux et très confiant en l'avenir ainsi que sur un développement encore plus valorisant de notre village.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

AM. Mes ambitions sont d'aider et de pouvoir continuer à servir le village et les Baudinardais. Pour essayer de laisser à nos enfants un patrimoine humain et familial le plus agréable possible.

◆ ◆



Pascal PONS, Conseiller municipal.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Pascal PONS (PP). Né à Draguignan, maternité oblige, je suis originaire de Baudinard-sur-Verdon, village où mes parents se sont connus. Ayant toujours vécu au village, j'ai souhaité y rester. Comme le métier d'agriculteur, métier familial par excellence, ne permet plus de vivre correctement dans ce pays, assez aride quand même, j'ai choisi le second métier de mon père, artisan de travaux publics. Comme j'ai toujours vécu ici, je connais bien tous les habitants de souche et je connais moins bien les nouveaux venus, sauf à avoir fait des travaux chez eux.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

PP. Depuis l'âge de trois ans, année où mon père a été élu Maire pour la première fois, j'ai vécu dans une ambiance familiale qui a toujours eu un rapport privilégié avec les affaires de la commune. Avec l'âge, j'ai appris à apprécier les bonnes initiatives pour le village. Je pensais entrer en politique vers quarante ans, mais les dernières élections municipales m'ont poussé à m'investir plus précocement. A présent, je suis content de faire partie des décideurs municipaux, c'est très valorisant pour moi. Mais je suis conscient que j'ai tout à apprendre de ce « métier » bénévole : alors, j'écoute, j'enregistre et je fais du mieux possible.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

PP. Depuis mars 2008, je me sens davantage concerné par les discussions ayant un rapport avec le village proprement dit. Auparavant, j'entendais beaucoup de réflexions, que je me rappelle quand même, mais je n'y réagissais pas comme à présent. Maintenant, j'ai à cœur de défendre les projets que le Conseil municipal présente aux habitants. Je suis enchanté de l'ambiance qui règne au sein du Conseil. L'équipe majoritaire actuelle est pleine de ressources, travaille main dans la main, et dans une bonne humeur communicative, ce qui ne gâte rien pour le « pitchoun » que je suis encore. Toutefois, je suis surpris par l'animosité qui règne dans un si petit pays car un village comme le mien devrait plutôt respirer la joie de vivre au lieu de concentrer des rancœurs. Ce village est-il si haïssable que cela ? Malgré tout, je suis fier de ce que j'avance : que du bonheur à travailler dans ces conditions.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

PP. Je pense que mes ambitions doivent être les mêmes que mes collègues élus. Je suis attentif à ce que le village soit le plus joli possible. Je souhaite que chaque habitant apprécie de vivre dans un petit village qui ne soit pas dénaturé par des projets utopiques. Je ferai tout mon possible pour que Baudinard-sur-Verdon soit un bourg à visage humain, où chacun puisse se rencontrer et parler en toute amitié. Le bonheur le plus simple, et le plus gratifiant, n'est-il pas de pouvoir communiquer entre nous ? Et en toute franchise ?

Connaissez-vous vos élus ?



Catherine TESSIER, Conseillère municipale.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Catherine TESSIER (CT). Native de Marseille, j'ai grandi au sein d'une famille provençale. C'est ainsi que j'ai eu l'opportunité d'évoluer dans des lieux traditionnels comme le village de Baudinard et aussi Sormiou, l'une des calanques marseillaises.
Mes passions et ma vie sont liées à ces endroits que j'affectionne car en relation directe avec la nature. Mais j'aime aussi les voyages et l'« Ailleurs » d'où un séjour de treize années à l'île de la Réunion avec mon mari et mes filles. Mais comme partir c'est aussi revenir, c'est à Baudinard que j'ai décidé de retrouver mes racines et ce depuis quatre ans.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

CT. Infirmière depuis 1981, j'ai donné à ma vie professionnelle un sens allant vers les autres et de ce fait, dans ma vie de tous les jours, il en est de même.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

CT. Mon implication dans la politique locale de notre village est essentiellement d'être à l'écoute de certaines préoccupations et de les transmettre aux membres du Conseil municipal.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

CT. L'harmonie et le bien-être de tous, le dialogue et la communication intelligente, l'objectivité et la justesse… Afin que nous puissions vivre heureux à Baudinard-sur-Verdon.

◆————————◆



Gérald ROUVIER, Conseiller municipal.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Gérald ROUVIER (GR). Je suis un enfant du pays qui revient au pays. Ma première classe était à Sainte-Croix-du-Verdon. Après un parcours au ministère de la défense (Lieutenant-colonel dans l'armée de l'air et Chef pilote d'essais au centre d'essais en vol), j'exerce maintenant, quelques mois par an, comme pilote de ligne d'hélicoptère, principalement en Afrique et en Asie, ce qui me permet en particulier de vivre au village.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

GR. Il est des moments dans la vie où des événements extérieurs vous poussent à agir. Quand j'ai eu connaissance de projets d'aménagements que je considère inappropriés à notre commune, je me suis engagé dans cette aventure démocratique. C'est sans doute le fruit d'une éducation familiale qui nous fait nous intéresser aux autres bénévolement et sans intérêt personnel. Mon grand-père, mon oncle, mon père, ont été successivement maires de Sainte-Croix-du-Verdon.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

GR. Que les jeux sont joués d'avance, que mon avis n'est pas écouté. En conséquence, pour me faire entendre il me faut utiliser des méthodes qui sont prévues par notre démocratie mais qui surprennent dans notre petit village. Mais ça reste de la démocratie !

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

GR. Mes ambitions personnelles ne sont et n'ont toujours été que professionnelles. Mes ambitions pour le village sont de voir l'abandon de ces projets de construction (déchetterie à proximité du village, garages dans les vestiges du château, théâtre de béton, et salle polyvalente inutile, nous en avons déjà deux).
A plus long terme, je souhaite un aménagement qui privilégie l'habitat à proximité immédiate du village. Notre village est magnifique mais désert. N'utiliser le village que comme cadre des activités associatives et festives ne me paraît pas être une réponse pérenne à ce problème. Il nous faut attirer dans notre village de nouveaux habitants qui non seulement y résident à l'année mais qui en plus puissent y travailler.

Vos élus travaillent également sur dossiers.

Ci-après un aperçu de leurs activités durant le second semestre 2008.

1 août 2008	10 h 30	Réception du receveur des finances
4 août 2008	10 h	Réunion avec des représentants de l'entreprise COLAS
4 août 2008	16 h	Réception d'un huissier de justice
7 août 2008	14 h	Réunion avec un expert pour un dégât des eaux usées
26 août 2008	11 h	Réunion à l'ADIL à Toulon
29 août 2008	17 h	Réunion avec le président du Conseil général du Var à Montmeyan
5 septembre 2008	9 h	Réunion avec un délégué du patrimoine pour la réfection du toit de l'église
5 septembre 2008	14 h 30	Réunion avec le Syndicat Intercommunal de Castellane à Moustiers-Sainte-Marie
5 au 8 septembre 2008		Réunion de concertation et d'information à Draguignan sur l'enlèvement des ordures ménagères
9 septembre 2008	14 h	Réunion de chantier pour le bistrot de pays
17 septembre 2008	11 h	Prise de commandement à la brigade de gendarmerie d'Aups
17 septembre 2008	14 h	Réunion préparatoire aux fouilles des ruines du château
25 septembre 2008	15 h	Réunion de présentation du projet de déviation du village
27 septembre 2008	9 h	Réunion des maires ruraux du Var à Salernes
29 septembre 2008	9 h 30	Conférence territoriale Haut-Verdon à Aups
29 septembre 2008	17 h	Réunion avec le préfet et les maires à Brignoles
6 octobre 2008	14 h	Réunion avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la restauration des tableaux de l'église
7 octobre 2008	15 h 30	Réunion avec le sous-préfet à Brignoles
15 octobre 2008	10 h	Réunion du syndicat des eaux à Régusse
17 octobre 2008	14 h	Réunion du chantier d'agrandissement du bistrot de pays
22 octobre 2008	11 h	Inauguration du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique à Bauduen
24 octobre 2008	11 h	Réunion à l'Espace Régional Emploi Formation (EREF) à Aups
4 novembre 2008	10 h	Réunion sur la signalisation communale
11 novembre 2008	11 h 30	Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918
13 novembre 2008	10 h 30	Visite du village par la Direction Régionale des Affaires Culturelles
14 novembre 2008	10 h	Réunion sur l'accessibilité des handicapés à la déchetterie
17 novembre 2008	10 h	Réunion du syndicat des eaux à Régusse
18 novembre 2008	11 h 30	Vérification de la station d'épuration

Vos élus travaillent également sur dossiers.

Ci-après un aperçu de leurs activités durant le second semestre 2008 (suite).

18 novembre 2008	14 h 30	Réunion sur l'intercommunalité à Aups
20 novembre 2008	14 h 30	Conseil de gestion du domaine des Eouvières
22 novembre 2008	9 h 45	Réunion à la maison de l'économie à Aups
26 novembre 2008	9 h 30	Réunion de concertation pour l'enfouissement des lignes téléphoniques
29 novembre 2008	10 h 30	Inauguration d'une vanne hydraulique à Sainte Tulle
2 décembre 2008	10 h 30	Réunion pour des travaux à la maison des associations
2 décembre 2008	15 h	Réunion du Conservatoire du Littoral à Toulon
4 décembre 2008	9 h 30	Réunion du syndicat des eaux à Régusse
5 décembre 2008	14 h 30	Réunion avec un cabinet d'architectes pour la déchetterie
8 décembre 2008	10 h	Visite de la station d'épuration
8 décembre 2008	18 h	Réunion du Groupe d'Action Locale au Parc Naturel Régional du Verdon (programme LEADER+)
10 décembre 2008	10 h	Réunion du SYMIELEC à Cuers
10 décembre 2008	10 h	Réunion avec le Conseil général pour l'aménagement de la D 9 devant le quartier Courbine et pour un point de situation de la déviation
10 décembre 2008	11 h	Réunion avec un représentant de fournitures pour l'extension de la tente pour la fête sur la place du village
11 décembre 2008	15 h 30	Réunion avec le CAUE du Var
16 décembre 2008	14 h 30	Réunion sur l'intercommunalité à Aups
18 décembre 2008	11 h 30	Réunion au SIVOM du Haut-Var
21 décembre 2008	12 h	Repas des séniors du village
21 décembre 2008	16 h	Arbre de Noël des enfants du village

Travaux réalisés en 2008

Aménagement des escaliers à côté des bâtiments d'habitation communaux







Aménagement du point d'eau potable au jeu de boules

Avant

Maintenant







Aménagement du terrain multi-sports Fabien Rouvier et du terrain de jeux pour enfants







Travaux réalisés en 2008

Aménagement de l'église Saint-Jacques







Aménagement de l'entrée Est du village – Pose de lampadaires







Entretien des citernes d'incendie

Avant



Maintenant



Travaux réalisés en 2008

Aménagement de la chapelle Saint-Jean et de l'esplanade Saint-Jean





Aménagement du chemin de la Colle

Pendant les gros travaux

Maintenant







Aménagement du chemin des Croix-du-Bas

Avant

Maintenant





BUDGET COMMUNAL

Qu'est-ce que le budget ?

Préparé par l'exécutif (le maire) et approuvé par l'assemblée délibérante (le conseil municipal) de la collectivité, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

Quels sont les différents documents budgétaires ?

Le budget primitif

Ce budget constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante **avant le 31 mars** de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'état **dans les 15 jours qui suivent son approbation**. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du **1er janvier au 31 décembre de l'année civile**. Ce **principe d'annualité budgétaire** comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.

Les décisions modificatives et le budget supplémentaire

Les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante qui vote des décisions modificatives. Le budget supplémentaire, établi généralement au second semestre de l'année, a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent. Ces résultats, désormais connus plus tôt grâce à l'utilisation des moyens informatiques, sont le plus souvent repris au budget primitif. La décision modificative appelée **budget supplémentaire** a ainsi tendance à perdre de son intérêt. Les modifications d'ajustement souhaitées en cours d'exercice sont quant à elles traitées par simple décision modificative.

Les budgets annexes

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, mais votés par l'assemblée délibérante, permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes (eau, assainissement, caisse des écoles…).

Comment est structuré un budget ?

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	RECETTES
Charges à caractère général	Excédent antérieur reporté
Charge de personnel	Produit des services et du domaine
Autres charges de gestion courante	Travaux en régie
Charges financières	Impôts et taxes
Charges exceptionnelles	Dotations
	Produits exceptionnels
Virement à l'Investissement	Transfert de charges

Schématiquement, la **section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année. Par exemple, en dépenses, les charges d'entretien, le paiement des intérêts d'emprunt… et en recettes : les produits locaux, les recettes fiscales provenant des impôts directs locaux (taxe d'habitation, taxe professionnelle, taxe foncière), les dotations de l'État comme la Dotation Globale de Fonctionnement. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissement nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux. Parmi les recettes d'investissement on trouve généralement les recettes destinées au financement des dépenses d'investissement, comme par exemple, les subventions d'investissement, la Dotation Globale d'Équipement, les emprunts…
La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES
Capital des emprunts	Virement du Fonctionnement
Opération d'investissement	Fonds de Compensation de la TVA
Travaux	Subventions
Acquisitions	Emprunts
Constructions	

Au 05 janvier 2009, la trésorerie de la commune s'élève à **856 778,31** euros auxquels il convient d'ajouter **128 000** euros de capital placé en compte à terme.

Finances de la commune (arrêté partiel au 06 janvier 2009)

INVESTISSEMENT		**FONCTIONNEMENT**	
Recettes 2008	+ 602 528,30	Recettes	+ 407 320,81
Reste à réaliser	- 322 580,00		
Dépenses 2008	+ 351 415,62	Dépenses	- 253 311,59
Reste à réaliser	- 704 740,80		
RÉSULTAT 2008	+ 251 112,68	RÉSULTAT 2008	+ 154 009,22
Déficit sur restes à réaliser	- 382 160,80		

Résultat de clôture 2008

	Clôture 2007	Part Investissement	Résultat exercice 2008	Résultat clôture 2008
Investissement	+ 210 719,75		+ 251 112,68	+ 461 832,43
Fonctionnement	+ 196 517,48 (448 517,48)	- 252 000,00	+ 154 009,22	- 350 526,70
TOTAUX :	**+ 407 237,23**		**+ 405 121,90**	**+ 812 359,13**

COMITE COMMUNAL FEUX DE FORÊTS

Le vendredi 28 novembre 2008, les bénévoles du comité communal feux de forêts se sont réunis à l'initiative du président délégué, Georges Fontana.

Une réunion d'information a eu lieu à 11 heures pour faire le bilan de la saison d'été écoulée. A l'issue, des effets d'habillement ont été remis aux nouveaux bénévoles. La réunion s'est poursuivie par un repas amical permettant aux membres du comité de se remémorer les actions antérieures.

Un petit aperçu de ce moment de convivialité.

Un auditoire attentif aux explications



Un repas apprécié



La tenue des bénévoles du CCFF



SOUVENIRS… SOUVENIRS…

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Le 11 novembre 2008, les habitants se sont souvenus du sacrifice de leurs aînés morts « au champ d'honneur » pour défendre leur patrie et pour commémorer l'armistice quatre-vingt-dix ans plus tôt. Les Baudinardais se sont rassemblés autour du monument aux morts pour écouter le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants. A l'issue, une réunion dans la salle polyvalente a permis de se souvenir des malheurs de nos aînés.





REPAS DES AÎNÉS DU VILLAGE

Le dimanche 21 décembre 2008, nos « anciens » se sont retrouvés autour d'un bon repas offert par la municipalité. A cette occasion, nous avons pu apprécier la ferveur de nos aînés qui ont pu faire partager aux plus jeunes l'amour de leur village à travers des souvenirs et des anecdotes qui sont restés intacts dans leur mémoire baudinardaise. Des fleurs ont été remises aux épouses.





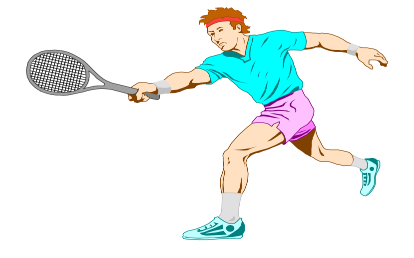
ARBRE DE NOËL DES ENFANTS

Le dimanche 21 décembre 2008, le Père Noël a retrouvé le chemin du village pour récompenser les enfants. Les parents, quant à eux, n'ayant pas eu de cadeaux car n'ayant pas été sages durant l'année 2008, se sont vus offrir le verre de l'amitié par la municipalité. Et vive le Père Noël !






Les Amis de Baudinard


Association Sportive Baudinard 83


Société de chasse de Baudinard

GRAND LOTO ANNUEL DES ASSOCIATIONS

C'est maintenant devenu une habitude. Le dernier samedi de novembre ou le premier samedi de décembre, l'association des amis de Baudinard-sur-Verdon, l'association sportive Baudinard 83 et la société de chasse organisent conjointement un grand loto festif où les lots utiles sont attendus avec fébrilité par les joueurs.

En 2008 encore, de nombreux joueurs ont répondu présents à l'appel de ces associations de bénévoles qui ont su animer la soirée avec brio et entrain.

Vivement le prochain loto !







Actions municipales

DÉFIBRILLATEUR

Le 21 août 2008, Philippe, notre docteur urgentiste local « préféré », a initié bénévolement une première séance de présentation du défibrillateur aux habitants qui s'étaient inscrits en premier aux actions d'information. Cette démonstration intéressante devrait être suivie d'autres du même type en 2009 au profit du plus grand nombre d'entre nous.





CONSOMMATION D'EAU par les résidents secondaires

Les propriétaires de résidences secondaires sont invités à relever leur consommation d'eau, autour du 1er juin et du 1er novembre de chaque année, pour une meilleure connaissance des sommes dues au fil des mois.
Les relevés doivent être, soit affichés au plus près des compteurs, soit transmis en mairie par courrier postal ou électronique (coordonnées au bas de la page 3).

CUEILLETTE DES OLIVES

Les 19 et 22 décembre 2008, les employés municipaux ont eu à cœur de cueillir les premières olives municipales sous un soleil radieux. Aidés de quelques bénévoles de l'Association des amis de Baudinard-sur-Verdon, ils ont cueilli trois muids d'olives pour près de 150 kg. Les fruits ont donné une quantité importante d'huile de première qualité (nous sommes quand même à Baudinard-sur-Verdon). Ce nectar sera offert, pour partie, par la municipalité comme lots lors d'un prochain loto. L'association citée récupèrera la quantité restante. A quand la cuvée « historique » spécifique au village ?







JEUNES – MAIS AUSSI PARENTS – CECI VOUS CONCERNE

Être citoyen, c'est avoir des droits, mais aussi des devoirs.

Le sens actuel du mot citoyen est hérité de la révolution française qui a initié le droit de vote. La citoyenneté confère des droits, mais impose aussi des devoirs envers la société. Être citoyen, c'est avant tout être responsable.

Aujourd'hui, les citoyens français élisent directement leurs représentants jusqu'au plus haut niveau de l'État :

- les conseillers municipaux pour une commune,
- les conseillers généraux pour un canton,
- les conseillers régionaux pour une région,
- les députés à l'Assemblée nationale,
- le président de la République, chef de l'État.

Ils élisent également les députés européens qui représentent la France au parlement européen.

Les ressortissants de l'Union européenne demeurant en France peuvent participer aux élections municipales et aux élections européennes.

Pour pouvoir bénéficier de ses droits civiques, il faut être de nationalité française, être majeur. On entend principalement par droits civiques, le droit de vote et le droit de se présenter à des élections.

Les droits civils concernent plus particulièrement les droits attachés à la personne ; respect de la vie privée, droit d'aller et venir, liberté d'opinion, de religion, d'association ou d'expression, droit à la sûreté, etc.

Au-delà du droit de vote, la citoyenneté, c'est aussi des devoirs dans la vie de tous les jours :

- en tous lieux et en toutes circonstances en respectant la loi, le bien commun et ceux que l'on croise dans la rue ou dans les lieux publics (magasins, discothèques, piscines, stades, etc.) ;
- sur la route (en scooter, moto ou auto), en respectant le code de la route et la vie des autres ;
- dans les établissements scolaires, en respectant les professeurs, ses camarades, les locaux et le matériel ;
- chez soi, auprès de ceux auxquels nous tenons (famille, amis ou voisins) ;
- enfin, avec vous-même, en ayant une attitude respectable face à la violence, l'alcool ou la drogue.

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes pour devenir citoyen

Première étape obligatoire du « parcours de citoyenneté », l'enseignement de la Défense à été prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3ème et de 1ère.
Cette sensibilisation au devoir de Défense, partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU).
En outre, cet enseignement de Défense doit être complété, dans les cours d'ECJS (Education Civique, Juridique et Sociale) des classes de première et de terminale.
En effet, la formation civique des élèves exige une réflexion sur la politique de défense, sur les conditions de la sécurité, et la diversification des menaces dans le monde d'aujourd'hui.

Démarche civique essentielle, **LE RECENSEMENT** obligatoire est la **deuxième étape** dans le « parcours de citoyenneté ».
Depuis le 1er janvier 1999, **tous les jeunes Français**, garçons et filles, **doivent se faire recenser à la mairie** de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Une attestation de recensement leur sera remise. Cette obligation légale est à effectuer **dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire**.

Troisième étape du « parcours de citoyenneté », la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date du recensement et l'âge de 18 ans.
Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents.
La JAPD est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix.
C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte de multiples métiers et spécialités, civiles et militaires, qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.
Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront – s'ils le souhaitent – lors de cette journée obtenir des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée (éducation nationale, missions locales d'insertion).
En fin de journée, un CERTIFICAT DE PARTICIPATION est remis. **Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est exigé pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique**.

Source : Direction du service national. Internet : www.defense.gouv.fr

La Maison de l'économie du Haut-Var

Reprendre une entreprise ? Trouver des locaux ? Rechercher des financements ou partenaires ? Autant de questions auxquelles la maison de l'économie du Haut-Var-Verdon, structure du Conseil général, peut répondre. Mode d'emploi.

COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

Un objectif : développer des services de proximité à destination des entreprises. Toutes sortes d'informations – juridiques, réglementaires, de gestion… - des formations ou des conseils et suivis personnalisés sont proposés par la maison de l'économie. Concrètement, tous les matins de 8 h 30 à 12 h 30, l'animatrice de la maison de l'économie reçoit sans rendez-vous pour un premier contact, une présentation du projet. Pour des demandes plus spécifiques, les entretiens individualisés se déroulent l'après-midi, sur rendez-vous cette fois-ci.
En plus de ces rencontres, les porteurs de projet ou chefs d'entreprise du territoire peuvent solliciter des entretiens avec l'ensemble des partenaires.
La volonté est de s'adapter vraiment aux besoins de la personne sur n'importe quel projet économique. La maison de l'économie peut également mettre en place, sur demande, des réunions thématiques ou des séances de formation adéquate.
Tous les services proposés aux entreprises sont entièrement gratuits.

QU'EST-CE QUE LA MAISON DE L'ECONOMIE ?

Ouverte le 25 octobre 2007 à l'initiative du Conseil général, la maison de l'économie, située à Aups, est un relais de proximité pour toute personne souhaitant créer, reprendre ou développer une entreprise. Elle informe et accompagne les porteurs de projet et les chefs d'entreprise du Haut-Var-Verdon quel que soit leur secteur d'activités. Il s'agit de rassembler sur un même lieu l'ensemble des services d'appui aux entreprises : conseils, informations pratiques, formations, accompagnement individualisé des projets… Une vingtaine* de partenaires économiques y sont associés.

** Retrouvez sur www.var.fr la liste des différents partenaires dans la rubrique développement / économie varoise, ainsi qu'une vidéo sur la maison de l'économie dans la rubrique Conseil général / vidéos.*

EN CHIFFRES

Après un an d'existence, pas moins de **300** entrepreneurs ou porteurs de projet ont bénéficié des services de la maison de l'économie.
150 chefs d'entreprises l'ont consultée pour un accompagnement. Et une **cinquantaine** d'entreprises a vu le jour. Au-delà de cette mission d'accueil, la maison de l'économie a mené des actions de formation auprès de
100 entreprises.
Par exemple, la formation de **10** agriculteurs à la culture des plantes aromatiques ou la sensibilisation de
60 électriciens et plombiers aux énergies renouvelables.
Elle a également envoyé près de **800** questionnaires aux agriculteurs et artisans pour identifier leurs besoins.

➔ PLUS D'INFOS

Maison de l'économie
ZA les Uchanes
Route de Salernes
83630 Aups
Tél. 04 98 10 29 74 ou
maisoneconomiehvv@cg83.fr

Source : Varmag n° 137

LES PERMANENCES ET RÉUNIONS

Chaque mois, les partenaires organisent des permanences à la maison de l'économie.
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var : du lundi au jeudi, 8 h 30 à 12 h 30.
Association pour le droit à l'initiative économique : 2e mercredi du mois, 14 h à 17 h, sur rendez-vous. Plates-formes d'initiatives locales : 2e et 4e mardi du mois, 9 h à 12 h, sur rendez-vous. Association pour l'emploi et la formation agricole : 1er jeudi du mois, 9 h 30 à 12 h, sur rendez-vous. Permanence d'un expert-comptable : 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h, entretien individuel, sur rendez-vous. Diverses rencontres sont organisées régulièrement par la Chambre de commerce et d'industrie du Var, la filière bois ou la formation en informatique : se renseigner directement à la maison de l'économie.

La nouvelle direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture du Var

au 1er janvier 2009

Le 12 décembre 2007, le conseil de modernisation des politiques publiques a décidé la généralisation de la fusion des directions départementales de l'Équipement et des directions départementales de l'Agriculture et de la Forêt, créant ainsi les directions départementales de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA).

La circulaire du premier ministre du 23 janvier 2008 a arrêté la date de création des futures directions départementales de l'Équipement et de l'Agriculture et la désignation des préfigurateurs (1er janvier 2009 et DDE préfigurateur dans le Var).

Depuis lors, un travail interne a été réalisé par les deux directions pour arrêter la stratégie du nouveau service et son futur organigramme.

La stratégie du nouveau service sera basée sur les orientations suivantes :

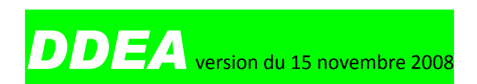
- promouvoir un aménagement équilibré des territoires
- faire du développement durable une préoccupation permanente dans l'ensemble des missions de la DDEA
- répondre aux attentes de sécurité des citoyens.

L'organigramme de la DDEA sera composé de neuf services fonctionnels et de trois services territoriaux. Cet organigramme tient compte des spécificités locales : présence de la mer, vaste domaine forestier, problématique de limitation de la consommation d'espace et de préservation des territoires agricoles, contexte contentieux et juridique prégnants. Il traduit la volonté d'adapter le futur service aux nouveaux enjeux, de valoriser les synergies et les complémentarités par la fusion des deux directions en constituant un service technique unique et enfin de maintenir une logique d'expertise, d'animation et de portage des politiques publiques.

Pour les communes rurales, les concours assurés par les services seront maintenus, notamment en ce qui concerne les prestations de mise à disposition en matière de droit des sols et d'ATESAT (Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire).

Les implantations territoriales de la DDEA seront également maintenues (Ouest-Var à Brignoles, Est-Var à Draguignan, service territorial de Toulon) avec leurs missions principales concernant l'aménagement et la planification, le droit des sols, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et le portage auprès des collectivités des politiques publiques issues du Grenelle de l'Environnement.

Les agriculteurs retrouveront dans la nouvelle direction leurs interlocuteurs traditionnels de l'ancienne direction départementale de l'agriculture et de la forêt, notamment le service de l'économie agricole reconduit à l'identique dans la nouvelle structure.



Comité des fêtes



Depuis des années, le comité des fêtes organise principalement la fête du village durant la semaine du 15 août et deux lotos traditionnels autour des fêtes de fin d'année.
En 2008, le bureau du comité des fêtes a été renouvelé et structuré autour de « missions » avec l'aide de bénévoles que je remercie ici avec chaleur pour leur générosité au bénéfice de la collectivité.
La fête ne serait sans doute pas aussi réussie sans l'aide des bénévoles du comité et des habitants qui nous aident avec entrain, sans oublier le concours indispensable des employés municipaux. Je les remercie pour leur dévouement.
Mais la fête dépend surtout de la participation de tous les habitants qui savent se réunir amicalement : je remercie les baudinardais pour leur enthousiasme.
Les animations devraient progresser en 2009 avec des rencontres autour de thèmes divers. Nous vous tiendrons informés des dates précises à ces occasions. En attendant, les pages qui suivent vous présentent un petit aperçu des manifestations organisées ces derniers mois.
Le bureau du comité des fêtes, les bénévoles et moi-même, vous souhaitons :

Une excellente année 2009 !

Le Président, Pascal PONS.

La fête 2008 a débuté le 12 août avec certains sportifs baudinardais, et même d'ailleurs… grâce à l'aimable organisation du tournoi de tennis, pendant deux jours, par l'Association Sportive Baudinard 83, sponsorisée par divers partenaires dont un de Baudinard-sur-Verdon.

Un public de connaisseurs assistait au tournoi



Un arbitre de choc sous des airs de « Président »



Des joueuses hors pair combatives



Des internationaux en puissance récompensés



Comité des fêtes

Le 13 août 2008, notre Vice-présidente a régalé son auditoire avec un résumé en images de son périple en Inde. Une projection très réussie car très pédagogique. Bravo à Delphine.





Le 14 août 2008, la fête du village a continué avec le tournoi des enfants, appelé « jeu de raquettes », organisé par le toujours souriant Jean-Michel, Président de l'Association Sportive Baudinard 83, avec l'aide de ses adhérentes et adhérents, toujours disponibles.

Des sportifs en herbe très concentrés   Des sportifs fatigués en attente des récompenses



Le 14 août 2008, tout le monde attendait le comité « au tournant » avec le traditionnel aïoli que nous envient tous les villages du Haut-Var. C'était sans compter avec les bonnes volontés villageoises et la recette « secrète » des anciens du village. Enfin un bon repas de chez nous apprécié par « lou Papé Marius » du village et les officiels invités.





Comité des fêtes

Toujours le 14 août 2008, l'aïoli s'est traditionnellement poursuivi par un concours de boules où soixante-douze équipes (un record) ont dû en découdre, sans pitié mais en toute amitié. Le concours a été remporté, une fois n'est pas coutume, par des Baudinardais « de cœur » qui ont vaillamment battu des Baudinardais « de souche ».

Les Baudinardais « de souche » finalistes


Les ex-Baudinardais, vainqueurs !





Après un repos bien mérité, le 15 août 2008 a débuté avec le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi de la procession à la chapelle Notre-Dame où, après la cérémonie religieuse, un apéritif a été offert. Les repas sortis du sac ont réchauffé les corps car le temps a menacé un moment les festivités, les plus courageux s'en souviendront. Mais l'après-midi, toutes les dames étaient au rendez-vous du jeu de quilles, jeu toujours très animé avec le sourire de nos charmantes hôtesses. Durant ce temps, une exposition de peintures, qui a duré trois jours, a été inaugurée et a attiré de nombreux habitants et touristes dans la maison des associations. Tout ceci vous est rappelé en images.









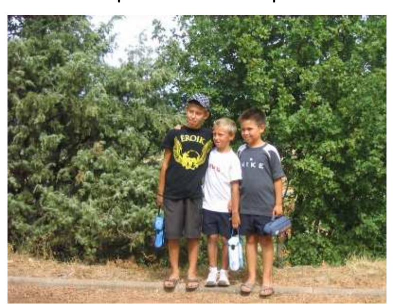




Comité des fêtes

Tradition oblige, la journée du 16 août 2008 a été réservée aux enfants. Ceux-ci se sont démenés sans compter dès le matin avec le jeu de boules, et même l'après-midi avec des jeux divers toujours appréciés, y compris des parents, et dont certains ont été bien « arrosés ».

Une triplette sans complexe



Tous les vainqueurs réunis



Toutes ces récompenses pour nous ?



« Ne me laisses pas tomber »



Après l'effort… le goûter, rien de meilleur



Un public conquis d'avance

Le 17 août 2008, nous avions organisé un « énorme » concours de boules, très apprécié dès le matin. Tellement contents, les joueurs, qu'ils ont continué tout l'après-midi. Et le soir, un bal masqué où les rires l'ont disputé aux rythmes endiablés de nos DJ a terminé la soirée.







Le 18 août 2008, hélas, a été le dernier jour de fête au village. Profitons-en pour regarder le dernier concours de boules et le concours de tarot à l'issue duquel tous les joueurs super entraînés ont dévalisé le coffre à cadeaux du comité des fêtes.







La fête de 2008 est « morte ». Vive la fête de 2009 !

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BAUDINARD-SUR-VERDON

Le Président, les membres du bureau ainsi que tous les chasseurs de notre village deBaudinard vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2009.
La société de chasse remercie les participants au repas du 6 septembre 2008 et au loto annuel des associations de Baudinard du 29 novembre 2008.
Avec l'espoir de nous retrouver encore nombreux cette année.



Présentation de plusieurs tableaux de chasse





Le Président, Georges Fontana

Souvenirs… souvenirs…

Le 6 septembre 2008, les chasseurs baudinardais invitaient tous les habitants à se joindre à eux pour leur traditionnel repas annuel, suivi d'un sympathique concours de boules remporté par une doublette… d'origine bretonne.

Ci-après quelques images de cette superbe journée.

Un apéritif bienvenu précédait le repas





Le repas a été excellent à tous points de vue



Les finalistes du concours de boules…



et les vainqueurs !





Association Sportive Baudinard 83

2008 a été une année riche en événements pour l'ASB83

En **Gymnastique**, Nicole nous a concocté un nouveau programme qui réunit Stretching et Gym-tonic. Ces séances conviennent parfaitement à toutes et à tous.

Le **Tennis** a emmené nos jeunes voir les très grands champions à l'Open 13. On y a vu particulièrement Simon, Tsonga, Murray, etc.

Les **tournois** (de tennis et de raquettes) organisés lors des fêtes du village, les 12, 13 et 14 août 2008, ont eu un grand succès, dus à la participation importante des adultes et à l'ardeur des enfants ainsi qu'à la sportivité exemplaire de chacun.

La **randonnée** pédestre continue toutes les deux semaines grâce au talent de Josiane et, cette année, la randonnée s'est illustrée par deux grandes manifestations :

- En juin, le séjour dans le Queyras, à Abriès, où l'accueil sur place et l'ambiance des participants a renforcé les liens d'amitié des marcheurs ;
- En septembre, dans le Parc National du Grand Paradis, près d'Aoste en Italie, où la rigueur du temps nous a permis quand même de randonner en toute sérénité et avec sécurité.

Cette année le point d'orgue sera le Tour des Cévennes du 21 au 27 juin 2009.


Photo : René CHEILLAN (ASB83 Grand Paradis 2008)


Photo :André DONATIEN (ASB83 Jeu de raquettes 2008)

POUR 2009

(et longtemps après)

l'ASSOCIATION SPORTIVE de BAUDINARD VOUS SOUHAITE à TOUTES, à TOUS, A VOS FAMILLES, PROCHES ET AMIS, UNE TRÈS BONNE SANTÉ ET LA RÉUSSITE DE TOUS VOS VŒUX.



Photo : René CHEILLAN - Sommet du Grand Paradis - 2008 (+ de 3000 m)

BAUDINARD-SUR-VERDON AU TOP !

Avec le concours des Amis de Baudinard,
nous *vous présentons le programme des sorties du premier semestre 2009*

09 janvier : La Campagne de chez nous (Fontayne - Gorges de Toni)
30 janvier : Arles / Saintes-Maries-de-la-Mer

06 février : Dans les Mimosas
20 février : Le Rocher de Roquebrune

06 mars : Quinson - Esparron
20 mars : Le Grand Margès

03 avril : Le Canyon d'Oppedette - Banon
17 avril : Les Gorges du Trévans - Majastres

01 mai : Mont-Aurélien
15 mai : Le Cousson
29 mai : Marseille - Cassis

12 juin : Le Mourre de Chanier
du 21 au 27 juin : Le Tour des Cévennes

Les dates et destinations des randonnées sont susceptibles d'être, soit modifiées, soit supprimées en fonction d'éléments non prévisibles à ce jour. Chaque sortie sera précédée d'affiches et mèls détaillés.



Les Amis de Baudinard-sur-Verdon

vous présentent un résumé de leurs activités au cours du semestre écoulé

Bien chers Amis de Baudinard-sur-Verdon,

Cette année 2008 se termine et si le climat actuel est très froid avec neige, vents et bourrasques, nous vous confirmons que notre seul but est de « réchauffer » les cœurs de tous. Notre ambition : vous amuser, vous procurer de bons moments de convivialité, resserrer les rangs Baudinardais autour d'un pôle que nous espérons attractif avec toutes les Associations ou Comités, Amis du Village.

Nous souhaitons que l'année 2009 soit pour chacun de vous, une année heureuse ; si nous ne pouvons échapper aux petits tracas quotidiens, nous vous souhaitons de vivre beaucoup d'instants d'émotions et de joies.

Que tous ces instants, mis bout à bout, fassent une longue chaîne positive pour vous tous.

VIVEZ UNE BELLE ANNEE 2009 ! Souriants, heureux, amoureux, en bonne santé : c'est bien cela LE BONHEUR !

La présidente, ***Suze BOYER.***

Activité « Éveil des enfants »

Pour une année de plus, Lili a invité les enfants des adhérents, qu'ils soient du village ou d'ailleurs, à s'investir dans des activités ludiques les mercredis après-midi. Avec ses idées sans cesse renouvelées, elle les enchante. Nos chérubins sont friands de peindre, fabriquer, décorer, créer des nouveautés qui les émerveillent toujours, ainsi que leurs parents. Nous remercions également les gentilles organisatrices qui accompagnent notre charmante hôtesse Lili. Pour le bien-être des enfants et la tranquillité, toute relative, des lieux.





Activité « Scrabble en duplicate »

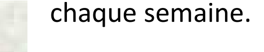
Les lundis après-midi, Colette assure avec sérieux l'animation culturelle des neurones des adhérentes. La gent féminine est superbement représentée car il n'y a qu'un seul garçon dans cette activité (heureux homme…). A chaque partie, des mots nouveaux sont découverts et commentés pour une plus grande culture générale de chacun des participants. Les expressions de nos voisins francophones n'ont plus de secret pour ces virtuoses des mots. Et tout ceci dans une ambiance chaleureuse qui fait friser la surchauffe dans la maison des associations. A quand la prochaine partie ?





Activité « Bridge »

Les jeudis après-midi, Claude fait surgir les « morts » à chaque partie de bridge. Quel homme ! Dans une ambiance studieuse mais très décontractée, le nombre de joueurs de ce jeu de stratégie et de mémoire augmente sans arrêt. Nous sommes en train de réfléchir à l'installation d'une salle plus grande pour accueillir tous ces passionnés, c'est dire ! Tous leurs efforts sont quand même récompensés quand on voit leur sourire à la fin des parties. Cela donne chaud au cœur de voir des passionnés se réunir avec autant d'enthousiasme


chaque semaine.

Activité « Écologie »

Comme tous les semestres, des volontaires accompagnent Dédé pour nettoyer certains déchets jetés négligemment dans la nature. Ces personnes irrespectueuses de l'environnement devraient venir aider nos bénévoles. Ce dernier nettoyage a été l'occasion de voir les « amis » encore plus nombreux puisqu'ils étaient quand même une dizaine. Equipés de gants, de bonnes chaussures et d'une bonne humeur toujours égale, ils sont restés trois heures à nettoyer, gratter la végétation, remonter des pneus, trier des verres, tirer des sacs plus gros qu'eux. Heureusement qu'un véhicule municipal les a aidés pour remonter les tonnes de déchets récupérés. Le verre de l'amitié, offert par Willy POTH, que nous remercions, a précédé une douche bienvenue.





Activité « Lecture »

Les 20 et 21 septembre 2008, l'association a participé à la première journée du livre à Régusse, à l'invitation de ce village ami. Le livre « Baudinard avant l'Histoire » a été présenté et a généré une recette d'estime, compte tenu du temps maussade qui n'a pas encouragé les badauds à investir les rues du village. De nombreux chalands présentaient leur réalisation ; de beaux tableaux et de beaux livres ont été présentés au public.





Activité « Amicale »

Le samedi 22 novembre 2008, jour de la Sainte Cécile (patronne des musiciens), a eu lieu la soirée de l'amitié. Dans la salle polyvalente, plus de quatre-vingt convives se sont réunis dans une chaude ambiance amicale. Cette participation a démontré que les Baudinardais savaient encore se réunir en toute amitié, sans autre but que celui de se distraire en toute simplicité. Nous remercions les bénévoles qui ont assuré le succès de cette soirée. Nous remercions également les participants sans qui ce moment aurait pu être un fiasco sans leur venue et leur bonne humeur.





Activité « Vide-greniers »

Deux fois par an, Noëlle nous invite à sortir nos « bricolettes » pour le plus grand plaisir des amateurs de ce type de marché. Cette année, elle a fait encore plus fort en invitant également des marchands et en prévoyant du café et des croissants. Toutes nos félicitations à cette organisatrice hors pair qui allie efficacité et bonne humeur pour attirer de plus en plus de chalands. Il paraît même que vers le 11 août, nous allons voir… ce qu'elle nous concocte. Ce sera une surprise dans un registre un peu différent.





Activité « Informatique »

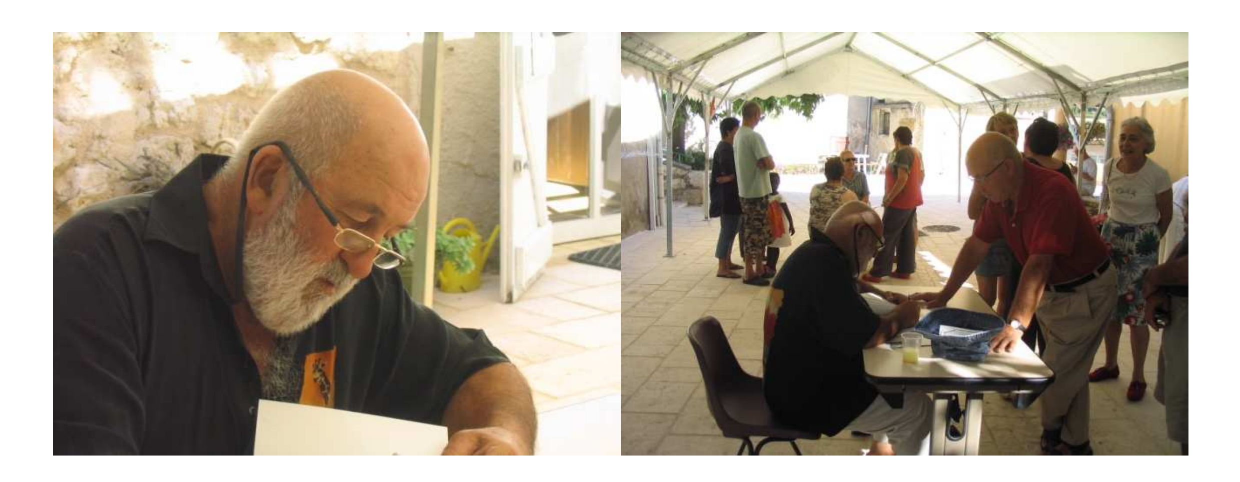
Les mardis après-midi, Dédé nous « amuse » avec des exercices à faire pâlir d'envie un informaticien chevronné. Avec de nouveaux ordinateurs offerts par Thierry, les « élèves » suivent des séances d'initiation exceptionnelles. Le traitement de texte n'a plus de secrets pour eux. Ils vous réalisent un document en deux temps, trois mouvements, avec l'utilisation des raccourcis clavier. L'animateur n'a même plus le temps de repérer la méthodologie employée que l'élève rend son exercice en couleurs et bien présenté. Certains élèves ont même eu 20/20 aux devoirs qu'ils réalisent chaque semaine. Quel brio !





Activité « Culture et patrimoine »

Le 9 août 2008, Monsieur Jean Courtin, éminent archéologue de renommée internationale, ancien directeur de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique, a aimablement participé à une séance de dédicace du livre « Baudinard avant l'Histoire ». Ce livre qu'il a écrit a pu être édité grâce à l'aide financière précieuse de la municipalité et au savoir-faire de la société ACTILIA. Ce livre est toujours disponible auprès de l'association (il reste encore des exemplaires). De nombreux passionnés de préhistoire locale sont venus pour cette séance. L'association a offert un vin d'honneur en fin de soirée.



Activité « Tradition et agriculture »

Le 4 septembre 2008, grâce au talent vinicole et à la ténacité de Jacques, et avec l'aide de Jeannot, les vendanges ont pu avoir lieu à Baudinard-sur-Verdon. Beaucoup d'habitants avaient perdu de vue ce geste ancestral de cueillette de raisin au centre du village. Les présents à ce petit rappel sympathique des gestes d'antan ont pu déguster le raisin fraîchement cueilli. Plus de six kilos ont ainsi été répartis. Il se murmure dans le village que le « Grand puits » contiendrait du « bon vin » de Baudinard… Qui sait ?





Activité « Crèches »

Du 20 décembre 2008 au 11 janvier 2009, s'est déroulée la seconde exposition de crèches originales dans l'église Saint-Jacques.

Cette manifestation, qui a montré des réalisations du monde (Autriche, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Madagascar, Mexique, Niger, etc.) et des crèches de Provence, dont certaines réalisées par des enfants du village, attire de nombreux touristes provençaux en quête de nouveautés. Les crèches ont été présentées dans un décor original, lui aussi, et renouvelé grâce au dévouement des bénévoles locaux.

Remercions pour leur aide et leur savoir-faire Agnès, Anna, Benoît, Cathy, Christian, « Dolly », Eliane, Eric, France, Inge, Jackie, Jean-Charles, Jean-Pierre, Lili (et « ses » enfants), Marianne, Murielle, Noëlle, Suze et Vincent.





Activité « 2008 Ultima »

Le mercredi 31 décembre 2008, à partir de 22 heures, l'association a convié les Baudinardais (seuls ou en couple) qui le souhaitaient à célébrer le réveillon du Nouvel An.

Dans une ambiance amicale, de nombreux habitants se sont réunis en toute simplicité pour dire « Adieu » à 2008 et se souhaiter les meilleurs vœux possibles pour 2009.





PAGE PRATIQUE

MAIRIE 04 91 70 18 61 — Fax : 04 91 70 19 24 — www.baudinard.fr — baudinard@wanadoo.fr

URGENCES SAMU : 15 — POMPIERS : 18 —— 112 (appel européen depuis un mobile)

CENTRE ANTI POISON MARSEILLE : 04 91 75 25 25

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Dentiste de garde (TOULON) : 04 98 01 62 63 (répondeur des praticiens de garde)

Pharmacie de garde : 32 37 ou www.pharmagarde.eu

Cabinets d'infirmières à Aups : 04 94 84 06 37 – 04 94 70 00 96 – 04 94 70 04 02

Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l'appel est retransmis directement sur le vétérinaire de garde

MÉMO HÔPITAL

Hôpital de Draguignan, rue Montferrat : 04 94 60 50 00 – Urgences : 04 94 60 50 12

Polyclinique Notre-Dame de Draguignan : 0 826 46 45 44 (0,15 ct/mn depuis un poste fixe)

DROGUE/ALCOOL/TABAC – INFO-SERVICE

Drogues infos service 7 j/ 7 : 0 800 23 13 13 (appel gratuit d'un poste fixe)

Ecoute Cannabis : 0 811 91 20 20 (appel local d'un poste fixe)

Ecoute Alcool : 0 811 91 30 30 (appel local d'un poste fixe)

Alcooliques anonymes : www.alcooliques-anonymes-mp.org

SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800 (appel gratuit 24 h/ 24 d'un poste fixe)

Questions d'adolescents : www.inpes.sante.fr

Violences conjugales info : 39 19 (appel local d'un poste fixe)

Solitud'écoute : 0 800 47 47 88 (appel gratuit d'un poste fixe)

DIVERS

Dépannage électricité 24 h/ 24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF) à Aups : 04 98 10 22 43

ALLÔ SNCF (Infos, réservations, vente) : 08 36 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com

Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA) : 0 821 08 09 10 ou 39 39

Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL), 5 rue Racine, TOULON
Tél. 0 825 77 88 77 ou adil@adil83.org

ALLÔ TRAFIC : 08 91 67 31 01 (messages en temps réel sur l'état de la circulation, conseils de déplacements)

INFOS TRAFIC : Flashes d'information sur l'état de la circulation. Radio Plus sur 106.8 FM

PRÉVISION MÉTÉO France : 32 50 ou www.meteo-france.fr